

Infostructure canadienne de la santé (ICS) : un lien essentiel pour l'avenir

Les Canadiens et les Canadiennes jouent un rôle plus proactif dans le domaine des soins de santé et ils exigent une information de qualité pour faire des choix éclairés. L'Infostructure canadienne de la santé (ICS) répond à ce besoin en leur fournissant des renseignements fiables et un soutien en ligne.

Qu'est ce que l'ICS? C'est une inforoute – une infrastructure d'information sur la santé. L'ICS prend appui sur l'excellence du système de santé canadien pour préparer l'avenir. Elle met à profit les nouvelles technologies des communications et de l'information afin d'améliorer la santé de la population et les soins de santé qui lui sont offerts.

Dans le budget de 1999, le gouvernement fédéral a renforcé son appui à l'ICS en y injectant 366 millions de dollars pour la mise en place de « composantes de base » essentielles à son développement. Sous la direction du Bureau de la santé et l'inforoute, l'ICS compte des projets à l'intérieur de Santé Canada et des partenariats avec les provinces et territoires, avec des organisations non gouvernementales, des fournisseurs de soins de santé et d'autres intervenants.

Voici trois des composantes de base pour lesquelles le Ministère joue un rôle important :

- **Le Réseau canadien de la santé** (<http://www.reseau-canadien-sante.ca>) permet aux Canadiens et aux Canadiennes d'avoir facilement accès à de l'information fiable sur la promotion de la santé, la prévention des maladies, les soins auto-administrés et le rendement du système de santé;
- **L'Infostructure nationale de surveillance de la santé** comprend une série de projets visant à promouvoir le transfert et l'accessibilité de l'information par Internet, en vue de permettre aux professionnels de la santé d'effectuer leur travail plus efficacement;
- **Le Système d'information sur la santé des Premières nations** fournit un accès rapide à de l'information sur la santé pour appuyer la prise en charge des cas, la planification de programmes et la surveillance de la santé des membres des Premières nations vivant dans les réserves.

Par le truchement du programme de partenariat de l'ICS, Santé Canada investira 80 millions de dollars dans la mise au point de nouvelles applications axées sur les technologies des communications et de l'information. La priorité sera accordée à la télésanté et aux applications touchant les dossiers de santé électroniques. Ces applications sont de plus en plus perçues comme des outils pratiques pour améliorer l'accessibilité et la qualité des services de soins de santé, ainsi que l'efficacité du système de santé.

Étant donné l'importance accordée par la population canadienne à la protection des renseignements personnels en matière de santé, Santé Canada travaille activement à uniformiser les mesures de protection de la vie privée et à éliminer les nombreuses différences qui existent à ce sujet au Canada. Par l'entremise du Comité consultatif sur l'infostructure de la santé, créé lors de la conférence des sous-

ministres de juin dernier, on a commencé des travaux communs sur la protection de la vie privée, la planification stratégique, la télésanté et les dossiers de santé électroniques.

L'élaboration de l'ICS en vaut vraiment la peine. L'ICS fera en sorte que le système de santé canadien soit en mesure de relever les défis du XXI^e siècle et au-delà. La mise en œuvre réussie de l'ICS se traduira par de l'information de meilleure qualité en matière de santé, un accès plus facile aux soins de santé, un système plus efficace et, en bout de ligne, des Canadiens et Canadiennes en meilleure santé.

Pour de plus amples informations, visitez le site Internet du Bureau de la santé et l'inforoute à www.hc-sc.gc.ca/ohih-bsi. Le Centre d'apprentissage met aussi à votre disposition un vidéo de courte durée intitulé Inforoute santé du Canada – Voies vers une meilleure santé. ■